



Plan d'accompagnement MEEDDM/UIC : Profitez de l'accompagnement personnalisé ! Pour [plus d'information](#)

Actualités - France

Aussi dans l'actu

Plan d'accompagnement REACH - MEEDDM / UIC

Le [plan d'accompagnement](#) sur l'année 2010 a pour objectif d'aider les entreprises françaises à effectuer l'enregistrement des substances chimiques.

• Des [conférences en ligne](#), en accès gratuit.
Prochaine session :

- [4 novembre 2010](#) - Processus de soumission dans REACH-IT

• Des formations thématiques
Une session unique de formation sur la notification CLP est prévue, inscrivez-vous dès à présent !

- [Notification des classifications et des étiquetages](#) – le 17 novembre à Paris .

• Des [documents simples](#) en français :

- Systèmes informatisés pour soumission d'informations à l'ECHA
- Une substance, un enregistrement - Le principe de la soumission conjointe
- Les différentes étapes du processus de soumission
- La notification à l'inventaire des classifications et des étiquetages
- ...

• [Un accompagnement individualisé](#): un face à face avec un consultant moyennant une contribution financière minimale.

Soumettez votre dossier d'enregistrement :
30 Novembre 2010

Soumettez votre notification CLP :
03 Janvier 2011



Enregistrement

Chaque déclarant doit soumettre son dossier d'enregistrement.

[Le guide pratique n°9](#) explique comment faire son dossier d'enregistrement en tant que déclarant membre d'une soumission conjointe.

Le [webinar](#) de l'ECHA du 28-29 avril 2010 concerne également les membres d'une soumission conjointe.





REACH

Enregistrement

- **Diffusion de l'information** : Afin d'améliorer la procédure de diffusion de l'information, l'ECHA a annoncé le 18 octobre que les dossiers d'enregistrement vont être publiés automatiquement. La communication préalable avec le déclarant n'apparaît plus nécessaire dans la mesure où les guides techniques et le plug-in "dissemination" sont disponibles afin de déterminer quels champs de IUCLID sont rendus publics.
- **Communication et utilisateurs en aval** : depuis le 21/10/2010, sur la liste des substances avec intention d'enregistrement en 2010, il est possible de voir si la substance a déjà été enregistrée, en tant que dossier complet ou en tant qu'intermédiaire (au 25 octobre, 8502 dossiers d'enregistrement ont été soumis à l'ECHA).

FAQ

Les FAQ REACH et REACH-IT de l'ECHA ont été mises à jour le 20 octobre. Elles sont accessibles depuis notre site, Menu Foire aux questions > FAQ en anglais.

A quel moment le déclarant principal devrait-il créer la soumission conjointe dans REACH-IT ?

Un déclarant principal devrait créer la soumission conjointe dans REACH-IT dès qu'il est nommé par le SIEF.

Y-a-t-il un délai pour les déclarants membres afin de confirmer leur adhésion à la soumission conjointe ("*confirm membership to the joint submission*") ?

Une entreprise qui a reçu de son déclarant principal le nom de la soumission conjointe et le token (numéro de sécurité), doit garder à l'esprit que :

- Le token, nécessaire pour confirmer l'adhésion via REACH-IT, a une validité de 30 jours seulement (le déclarant principal peut toujours générer un nouveau token) ;
- L'entreprise doit confirmer son adhésion à la soumission conjointe avant de soumettre son dossier membre ;
- L'entreprise doit avoir soumis son dossier membre avant l'échéance d'enregistrement qui le concerne (voir section 6.4 de la FAQ REACH de l'ECHA).

En tant que déclarant membre, comment vais-je être informé de la soumission du dossier d'enregistrement commun par le déclarant principal ?

Les informations relatives à la réception et au traitement du dossier du déclarant principal sont envoyées par l'ECHA seulement au déclarant principal. En tant que déclarant membre, vous ne recevez pas cette information de l'ECHA.

L'ECHA recommande que les déclarants membres élaborent des accords contractuels avec leur déclarant principal en précisant les points sur lesquels le déclarant principal doit les tenir informés (par exemple au sujet de la soumission du dossier commun) et par quels moyens (par exemple, courrier postal ou électronique).

Dans tous les cas, le "statut du dossier du déclarant principal" ("*lead dossier status*"), que les déclarants membres peuvent voir dans REACH-IT, sur la page des détails de la "Joint Submission" ("Soumission Conjointe"), indique si le dossier commun a été accepté pour traitement par l'ECHA (état représenté par un tick vert ✓) ou non (état représenté par une croix rouge ✗).

La section 3.3 du manuel 7 de l'utilisateur industriel de REACH-IT sur la soumission conjointe (IUM7) décrit comment visualiser la soumission conjointe dans REACH-IT.





CLP

Classification harmonisée

L'ECHA a lancé le 20 octobre une consultation pour l'harmonisation de la classification et l'étiquetage de six substances, les commentaires des parties intéressées sont attendus avant le 03 décembre 2010 :

- Amines, alkyles de coco (N°CE 262-977-1),
- Amines, alkyles de suif hydrogéné (N°CE 262-976-6),
- Amines, alkyles de suif (N°CE 263-125-1),
- Octadecylamine (N°CE 204-695-3),
- (Z)-octadec-9-enylamine (N°CE 204-015-5),
- Phenamiphos (N°CE 244-848-1).

Notification

La formation thématique sur la Notification des classifications et des étiquetages se déroulera **le 17 novembre** à Paris. Notez que cet événement CLP est prévu de manière unique dans le cadre du plan d'accompagnement REACH-MEEDDM/UIC.

CLP

notifiez

à temps!

FAQ

La FAQ de l'ECHA a été mise à jour au 19 octobre 2010.

Les entreprises doivent-elles notifier à l'inventaire C&L les substances utilisées en recherche et développement (R&D) pour lesquelles -en particulier dans les premiers stades de la recherche- les données disponibles sont insuffisantes pour la classification conformément aux critères énoncés dans le titre II et l'annexe I du règlement CLP ?

Les quantités de substances utilisées en R&D sont par définition inférieure à 1 tonne par an et ne sont donc pas soumis à l'enregistrement en vertu du règlement REACH. Si la substance utilisée en R&D est dangereuse et mise sur le marché de l'UE, elle doit toutefois être notifiée à l'inventaire C&L quelque soit de son volume.

Conformément à l'article 5(1) du règlement CLP, les fabricants, importateurs et utilisateurs en aval doivent identifier les informations pertinentes afin de déterminer si cette substance comporte un danger physique, pour la santé ou l'environnement. Si aucune donnée de test n'est disponible et qu'aucune autre information appropriée n'indique que la substance doit être classée, une notification à l'Inventaire C&L n'est pas nécessaire.

Si des informations suffisantes sont disponibles pour classer la substance et que celle-ci est mise sur le marché, la notification à l'Inventaire C&L est alors nécessaire mais il est à noter que le nom IUPAC des substances utilisées en R&D peut conserver sa confidentialité (Cf. Guide pratique 7, et FAQ 4.22, 4.23 et 4.24). Si de nouvelles informations deviennent disponibles et conduisent à un changement de classification, la notification doit être mise à jour le cas échéant (voir aussi section 4.20 de la FAQ CLP de l'ECHA).

www.reach-info.fr et www.clp-info.fr

La Lettre d'information est éditée par le Service National d'Assistance Réglementaire sur les règlements REACH et CLP. Les informations contenues dans la présente lettre, ainsi que les conseils offerts par le helpdesk, ont une valeur informative et ne constituent en aucun cas un avis juridique. Les règlements REACH et CLP demeurent les seules références légales. Les formations, ateliers d'information ou autre type d'animation/intervention référencés dans cette lettre sont indiqués à titre informatif : ils n'ont pas un caractère exhaustif et le Helpdesk n'est pas garant de la qualité de ceux-ci.

Par conséquent, la responsabilité du service national d'assistance réglementaire ne saurait être engagée pour toute erreur ou omission, le destinataire de cette lettre d'information est seul responsable de l'utilisation qu'il fait des informations fournies par cette lettre d'information.

Pour s'abonner : www.reach-info.fr ou www.clp-info.fr, rubrique « lettre d'information »

